

APPEL À LA GRÈVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DU 18 SEPTEMBRE 2025

* *

Paris, Lyon, Marseille... Les manifestations dans les principales villes de France

- **Paris** : RDV boulevard de la Bastille, la CFE-CGC sera en avant-dernière position, derrière l'UNSA et devant la CFTC-départ de la manifestation de la place de la Bastille à 14h, direction République puis place de la Nation.
- **Lyon** : départ de la manifestation à la manufacture des tabacs à 11h
- **Marseille** : départ de la manifestation au Vieux-Port à 10h30

Autres départs

Nice : gare de Nice ville à 10h
Toulouse : place Saint-Cyprien à 14h
Lille : porte de Paris à 14h30
Clermont-Ferrand : place du 1er mai à 10h
Grenoble : avenue Alsace-Lorraine à 10h
Strasbourg : place de la République à 14h30

Nantes : miroir d'eau du Château des Ducs à 10h30
Orléans : cathédrale à 10h
Rennes : esplanade Charles-de-Gaulle à 13h
Rouen : cours Clémenceau à 10h
Limoges : carrefour Tourny à 10h30
Tours : place de la Liberté à 10h

* *

La CFE-CGC sort satisfaite mais vigilante de sa rencontre avec Monsieur Lecornu

Lundi 15 septembre 2025, François Hommeril, président de la CFE-CGC, a été reçu en entretien bilatéral à Matignon par Sébastien Lecornu, fraîchement nommé Premier ministre. Une entrevue marquée par une tonalité nouvelle : celle de la prudence optimiste.

« On a eu un interlocuteur dont on avait l'impression qu'il était prêt à nous entendre, à nous comprendre, et à peut-être faire un bout de chemin avec nous », a déclaré F. Hommeril à l'issue de la réunion. Cette phrase traduit un changement notable par rapport aux précédentes rencontres avec le pouvoir politique (notamment avec François Bayrou) lesquelles laissaient plus de frustration que d'espoir. « Je ressors ici la joie au cœur », a commenté Monsieur Hommeril, soulignant un climat plus propice au dialogue (des avancées concrètes sur le pouvoir d'achat, la reconnaissance des niveaux de responsabilité, et des mesures protectrices pour les plus fragiles).

Malgré ce ton positif, François Hommeril reste conscient que les annonces ne suffisent pas. Pour la CFE-CGC, plusieurs points restent à clarifier comme une remise en cause de la politique de l'offre, jugée jusqu'à présent insuffisante pour répondre aux urgences sociales et aux besoins des salariés.

F. Hommeril insiste sur la nécessité d'actes : le respect effectif des engagements du Premier ministre, au-delà des propos. La confiance reste conditionnelle, fondée sur la cohérence entre paroles, actes et calendrier.

.../...

.../... La CFE-CGC, sera particulièrement attentive aux prochains rendez-vous : non seulement aux déclarations publiques mais aux décisions concrètes de politique sociale, budgétaire, et aux conditions de travail dans les entreprises. Cette première entrevue laisse donc entrevoir une possibilité de dialogue renouvelé. La CFE-CGC y voit un signe positif : un Premier ministre qui semble prêt à écouter, ou du moins à donner cette impression, ce qui n'est déjà pas neutre dans la période.

Cependant, la CFE-CGC maintient ses exigences : des réponses, des délais clairs, des mesures fermes. Sans cela, le risque est que l'espoir retombe aussi vite qu'il est monté !

* *

Quand la « nécessité de service » bloque les reconversions des enseignants agents de l'État !

Depuis 2020, les enseignants qui souhaitent se reconvertir peuvent demander une rupture conventionnelle (RC), présentée comme une voie de sortie sécurisée. L'expérimentation devait prendre fin au 31 décembre 2025, avant que le gouvernement n'annonce sa volonté de la pérenniser dans une réponse parlementaire, publiée en août.

Sur le papier, la rupture conventionnelle doit permettre aux agents de quitter leur poste de leur établissement privé sous contrat d'association dans un cadre négocié, avec indemnités et accès au chômage. Elle repose sur des critères clairs et transparents, connus de tous.

Le SYNEP CFE-CGC a d'ailleurs notamment accompagné une collègue de l'académie de Versailles au début de l'année 2025, dont la demande a été acceptée. Son dossier solide et notre appui syndical ont permis de franchir les étapes et d'aboutir à une rupture conventionnelle validée.

Or dans les faits, l'administration en a refusé près de 90 % ces dernières années, invoquant presque toujours la fameuse même raison de « nécessité de service », concept flou et fallacieux qui permet de bloquer une grande majorité des demandes.

Cette nécessité de service est en lien direct avec la matière enseignée et le rectorat dans lequel est faite cette demande. Malheureusement il n'y a pas que des déserts médicaux ! Mais ce ne sont pas aux enseignants qui cherchent une reconversion, souvent pour fuir un métier qui, dans les conditions actuelles, a perdu tout son sens ou parfois même pour se sortir de l'enfer dans lequel ils enseignent, à supporter la crise du recrutement.

Certains de ces enseignants contraints de rester, démotivés, parfois en pleine déprime, voire plus, ne peuvent plus ni s'épanouir ni offrir à leurs élèves la qualité d'enseignement qu'ils méritent ! Plutôt que de laisser ces professeurs désabusés face à leurs classes, il serait bien plus juste et intelligent de leur proposer de véritables parcours de reconversion, accompagnés et sécurisés. C'est ainsi qu'on valoriserait leurs compétences, tout en évitant de transformer leur désengagement en souffrance pour eux comme pour leurs élèves.

La seule possibilité que leur laisse l'Éducation nationale est la démission, sans indemnités ni chômage. Pour le SYNEP CFE-CGC c'est inadmissible que cela soit leur seule sortie de secours !

Le SYNEP CFE-CGC affirme avec force que la rupture conventionnelle doit devenir un droit effectif. Respecter la volonté de ceux qui souhaitent partir, c'est aussi respecter les élèves et l'avenir de l'école.

Pour les cas de refus uniquement dus à un manque de moyens financiers, il resterait à réfléchir sur des reconversions en interne, comme pour les fonctionnaires ...ou les salariés du privé !

Sylvie TUROWSKI

2/2